



ASSEMBLEE GENERALE DU 7 OCTOBRE 2020



Etaient Présents :

- ◆ Monsieur Jean-François BURETTE, Président
- ◆ Madame Dorothée LEMAIRE, Vice-présidente
- ◆ Madame Dominique SAINTY, Secrétaire
- ◆ Claude RECHE, Trésorier
- ◆ Docteur Pierre MARY, Vice-président
- ◆ Madame CASTIGLIONE Vita, Infirmière
- ◆ Melle DERIEUX Morgane, administrative
- ◆ Mme DELCOURT Carinne, Psychologue
- ◆ Mr VERSLYPE Steve, membre du Comité
- ◆ Monsieur ZIENTEK Ludovic, Président Commission Sports de la CAPH et Maire de Bouchain
- ◆ Mr DHERGAL Akim, adjoint aux sports Mairie de Denain
- ◆ Mr HOCHART Joshua et Mme GAJDA Valérie, représentant Mr CHENU et conseillers municipaux de la Mairie de Denain

Etaient excusés :

- ◆ Mademoiselle Anne-Sophie CARLIER, secrétaire-adjointe
- ◆ Monsieur le Docteur Pierre MERIAUX, trésorier-adjoint
- ◆ Monsieur Jérémy MAES, infirmier
- ◆ Dr Djamel EL FAHSI, Dr Yves YAU, Dr Abdallah BACHAKH, Dr Bernard MORLIGHEM ET Dr DOUBLET Mathilde
- ◆ Monsieur Fabien ROUSSEL, Député
- ◆ Mr Sébastien CHENU, Député
- ◆ Mr Xavier BERTRAND, Président de la Région des Hauts de France
- ◆ Mme BARISEAUX Florence et RYO Monique, Vice-Présidentes Région des Hauts de France
- ◆ Monsieur LECERF Jean-René, Président Conseil Départemental du Nord
- ◆ Mr THUMERELLE Michel, Directeur Centre Hospitalier de Saint-Amand
- ◆ Mr CROIZER Matthieu, Conseiller d'animation Sportif



INTRODUCTION

Monsieur Jean-François BURETTE accueille les participants et les remercie de leur présence.

Cette année, l'Assemblée Générale était prévue fin Mars mais le confinement a contraint son report après les vacances d'été. Un bilan d'activités est remis à chacun.

Il annonce qu'il préside pour la dernière fois l'assemblée générale de cette association car il est démissionnaire du poste de Président en raison de son élection à la Mairie de Wavrechain/Denain et de sa nomination à la Commission Sports de la C.A.P.H. Toutefois, il précise qu'il restera au sein du Comité pour continuer à faire bénéficier l'Association de son expérience et de son soutien. Il est fier de présenter un bilan financier positif malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Puis il invite l'assemblée à passer au bilan d'activités 2019.

Il énumère les différents partenaires de leur soutien financier : la CAPH, les mairies de Denain et de Douchy auxquelles s'ajoute la Mairie de La Sentinelle en 2019. Il souligne l'importance de l'hébergement des Centres Hospitaliers de Denain et de Saint-Amand sans lesquels il serait difficile de délivrer des prestations médicales en toute sécurité comme les épreuves d'effort. Il informe que la Région des Hauts de France a octroyé un budget de 16.000 € pour l'acquisition d'un ergocard et que l'on attend la réponse de la D.R.J.S.C.S pour un complément.

Il ajoute que pour cet investissement de plus de 34.000 €, le budget n'est pas encore bouclé et qu'on a essayé et continue d'essayer toutes les options possibles publiques et privées.

Le Président rappelle l'importance des différents partenaires qui permet de proposer des coûts modiques pour toute une batterie d'examen de la simple consultation aux examens les plus poussés.

Car ces examens ont un coût non négligeable et ne sont pas remboursés par les Caisses d'Assurance Maladie. Ce qui pose des problèmes sur un territoire avec beaucoup de précarité.

La Secrétaire intervient en précisant que ce matériel est indispensable à la réalisation des épreuves d'effort et que sans cet outil, il ne sera plus possible d'accueillir certains sportifs qui ont besoin de connaître non seulement leurs seuils mais doivent répondre à l'obligation du suivi médical exigé pour les athlètes sur liste ministérielle (*Loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage dite Loi Buffet*).

Elle enchaîne sur l'importance de préserver les structures de Médecine du Sport qui se sont spécialisées dans l'accueil du sportif quel que soit son niveau et peuvent répondre aux problèmes de santé des sportifs. Depuis qu'elle est investie dans ce domaine, elle a connu l'arrêt de nombreux centres qui, faute de moyens, ont été contraints d'abandonner cette mission de santé publique et qu'il ne reste que très peu de centres dans le Nord/Pas-de-Calais et plus du tout en Picardie.

Denain et son antenne de St Amand ont résisté grâce au soutien de la C.A.P.H mais ont connu, avec d'autres instances, des restrictions de budgets qui ont mis à mal leur possibilité d'investissement. Le matériel médical est vieillissant et devra être remplacé. L'ergocard a plus de 17 ans, ce qui est déjà trop vieux pour du matériel médical. On a dû faire appel à des interventions et réparations multiples maintenant on prend le risque de plus avoir de pièces de rechange.

Elle rappelle que le Plateau technique de Denain est le seul à proposer une palette d'examen variés dans de nombreuses disciplines médicales et paramédicales grâce à son implantation dans un Centre Hospitalier.

Ces propos sont confirmés par Mr Akim DERGHAL qui a longtemps bénéficié des différents examens liés à son statut de boxeur professionnel (ophtalmologie, IRM etc...)

COMITE ET PERSONNEL

Le Président présente les ressources humaines de l'Association avec :

I. Un Comité

Comme toute association de type Loi 1901, les 2 structures de Denain et de Saint-Amand sont gérées par un Comité constitué de :

- ✓ 1 président : Jean-François BURETTE
- ✓ 2 Vice-présidents : Dorothee LEMAIRE et Docteur MARY
- ✓ 1 secrétaire : Dominique SAINTY
- ✓ 1 secrétaire-adjointe : Anne-Sophie CARLIER
- ✓ 1 trésorier : Claude RECHE
- ✓ 1 trésorier-adjoint : Docteur Pierre MERIAUX
- ✓ Membres actifs

Suite à l'Assemblée Générale de ce jour, Le Comité se réunira ultérieurement pour élire son nouveau Comité Directeur 2020

II. Equipe Médicale et Paramédicale

La Secrétaire insiste sur la diversité de l'équipe médicale et paramédicale qui permet de proposer tous les examens exigés par les Fédérations (des sports de combat au parachutisme).

Apparemment le Plateau Technique de Médecine du Sport de Denain est le seul dans la Région des Hauts de France à délivrer ces examens au même endroit. Bien sûr, pour certains examens, on fait appel au secteur libéral denaisien (cardiologues pour les échos, oto-rhino-laryngologiste pour les audiogrammes). Le sportif ne s'occupe de rien, tout est organisé par le Secrétariat afin de regrouper tous les examens.

Il est rappelé que tous les prestataires sont vacataires et en cumul d'activités : médecin libéral, médecin hospitalier, psychologues, diététiciens, secrétaires, etc...

III. Une mission de Santé Publique

Le Président rappelle le rôle essentiel des centres médico-sportifs notamment dans la prévention de la mort subite du sportif, lutte contre l'obésité et la malnutrition ainsi que dans la lutte contre le dopage.

A laquelle s'ajoute le suivi longitudinal des athlètes inscrits sur liste ministérielle (*arrêté du 28 avril 2000 qui fixe la nature et la périodicité des examens médicaux pour les sportifs de haut niveau*)

IV. Le Bilan Médical

Quant au Dr Pierre MARY, il commente l'activité des 2 structures :

- ✓ Le Plateau Technique de Denain accueille les sportifs sur liste ministérielle, le niveau national et les reprises au sport en raison de la délivrance de certains examens comme l'épreuve d'effort. D'ailleurs, la proximité du service des Urgences permet d'effectuer en toute sécurité cet examen [*cf : recommandations de la Société Française de Cardiologie*].
- ✓ Le centre médico-sportif de Saint-Amand s'oriente plutôt vers les sections sportives scolaires et le sport loisir avec la délivrance d'un examen de base (VNCI, E.C.G de repos et E.F.R).

ACTIVITES

La Secrétaire présente le bilan d'activités qui a subi une légère baisse. On pense qu'elle est liée à la mise en place d'une petite participation pour les athlètes de la C.A.P.H. (avec un tarif encore plus modique pour les étudiants et les bénéficiaires de la C.M.U) et à une légère augmentation du tarif pour les extérieurs.

La question s'était posée au Comité : pour ne plus être en déficit, il fallait soit réduire le nombre d'athlètes bénéficiant de la gratuité soit solliciter une participation pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à la consultation et éviter ainsi plus de drames sur le terrain. Le Comité a tranché pour cette 2^{ème} solution.

Evidemment, elle indique que les centres médico-sportifs rencontrent une concurrence déloyale avec l'utilisation de la carte vitale surtout pour les bilans cardiaques. Ce type de pratique est pourtant une fraude à la caisse primaire d'assurance maladie. On s'est rapproché de cette dernière afin d'obtenir une aide voire une participation sur des actes qui sont pourtant modiques et peuvent faire économiser des soins très lourds en cas de problème en compétition et à l'entraînement (*toujours pas de réponse à ce jour*).

Les actes ont été moins nombreux surtout en ce qui concerne le paramédical qui a été le 1^{er} renoncement malgré des problèmes décelés par les médecins (*tels l'obésité chez les jeunes, les blessures récurrentes nécessitant l'avis du podologue et des troubles liés à la pression de l'entourage exigeant une prise en charge psychologique*) et du coût de cette 2^{ème} consultation : **10 €**

- ↳ pour information : certains sportifs doivent rencontrer plusieurs médecins (*ophtalmo, ORL, Imagerie médicale, prise de sang etc... pour la validation de leur demande de licence*)
- ↳ Akim DERGHAL confirme et félicite cette organisation au profit de tous les sports de combat du territoire

Elle effectue ensuite un résumé des différents histogrammes présentés et invite les participants à la contacter pour des compléments d'informations :

- **Population sportive** : toujours peu de féminines cependant à noter une augmentation dans le foot féminin
- **Niveau sportif** : on constate un maintien de beaucoup de niveaux sauf les scolaires sur le Denaisis et le Haut niveau. A savoir que les Fédérations également réduisent drastiquement le remboursement des examens obligatoires pour les sportifs sur liste ministérielle malgré un budget qui leur est octroyé.
- **Tranches d'âges** : toujours beaucoup de jeunes moins de 20 ans, suivis d'une baisse entre 20 et 40 ans et une légère reprise après 40/50 ans certainement due à ce que les Médecins engagent leur responsabilité lors de la signature d'un certificat au cabinet
- **Disciplines** : bien entendu les disciplines des clubs de proximité (basket, foot américain, hand etc...) mais aussi les sports de combat (bilan ophtalmo) et les individuels qui ont besoin de connaître leurs seuils.
Pourtant un bémol, où vont les clubs en national de la C.A.P.H (*à part le Hand, la Natation, le Water-polo, et quelques jeunes sections basket*) ?

Vacations Médicales et paramédicales

Ces histogrammes mettent en évidence la grande disponibilité des médecins à une époque où la pénurie de médecins du sport est à déplorer. A noter, la présence de médecins retraités qui permet d'accueillir des sections sportives scolaires et/ou des clubs sur une journée. Il en est de même pour les infirmières et les secétaires.

Activité Paramédicale :

- Activité diététique : en baisse suite à la demande de participation n'encourageant pas les sportifs à solliciter des conseils diététiques. Dommage sur un territoire où sévissent le surpoids et l'obésité même chez le sportif
- Activité podologique : en baisse, seul un club en a fait la demande en 2018 et quelques individuels
- Activité psychologique : activité surtout exigée pour les athlètes sur liste ministérielle mais pouvant être étendue à tous si demande

Les Interventions SPORT/SANTE

La secrétaire apporte quelques informations sur les différentes actions réalisées au cours de l'année 2019

○ **Les Scolaires**

Plus de fond C.N.D.S qui permettait de prendre en charge les intervenants et laissait à la charge du Collège la documentation (*sets de table très prisés, affiches et plaquettes d'informations*)

Seules quelques écoles maternelles de Noyelles sur Selle et de Douchy les Mines ont bénéficié d'interventions sur la diététique grâce à l'entremise de l'infirmière scolaire pour la présentation d'un projet réalisé par une étudiante» dans le cadre d'une licence « Nutrition et Alimentation Humaine » .

○ **Forums et Stands :**

Les équipes sont aussi sollicitées pour tenir des stands et délivrer de nombreux conseils : Forum des Associations à Denain et à Wallers, Course des Ptis Copains Solidaires avec le Secours Populaire

○ **Clubs et Fédérations**

Peu de demandes, sinon le Club d'athlétisme de Douchy, qui fait appel chaque année au C.M.S pour :

- ✓ une intervention sur l'Equilibre alimentaire destinée aux jeunes athlètes (et à leurs parents), bien encadrés par les entraîneurs et les membres du Comité.
- ✓ Une 2^{ème} intervention sur le Dopage et les Conduites Dopantes à destination des adolescents et des entraîneurs

Prévention et Lutte contre le Dopage

⇒ 2 actions :

- ✓ Témoignages et Tabous avec la projection de 2 films en partenariat avec le cinéma d'arts et d'essais de Douchy :
 - Sur la ligne : à destination du tout public avec la participation du Dr MATON de l'A.M.P.D
 - La Petite Reine : à destination des Sections Sportives Scolaires qui a été reportée par les Etablissements scolaires (mais avec le confinement n'a pu être encore réalisée)
- ✓ E.A.D Douchy les Mines : interventions auprès des adolescents

Il est important de souligner que la 1^{ère} action a été possible grâce à un report de fond C.N.D.S. Que depuis la création des Hauts de France et la disparition du CNDS, on s'est rapproché de la nouvelle D.R.J.S.C.S des Hauts de France pour connaître les différentes possibilités d'aides pour des actions « Prévention Dopage » mais aucune réponse ne nous a été apportée. On a aussi contacté le Dr Aziz ALLAL, médecin conseiller, pour le rencontrer et proposer une visite des locaux. Mais pas de réponse non plus.

Le Site Internet

Le Site Internet, moyen incontournable, de la communication et de l'information. De surcroît, les « surfeurs » peuvent consulter et télécharger gratuitement une nombreuse documentation.

Les statistiques laissent apparaître un nombre de passages constant dont les sources sont très diverses.

La Documentation

De nouveaux documents sont réalisés, grâce au recrutement d'un infographe, afin d'étoffer les interventions (coût moins excessif que faire appel à une Société) et sont mis à la disposition du public via le Site Internet. Ils concernent tout public mais contiennent toujours des conseils pour les sportifs.

Fin 2018, un projet sur un Livre de Recettes « Sportifs, à vos Fourneaux » a pu voir le jour grâce à au concours DEFI SOLIDAIRE organisé par la Mutualité Française des Hauts de France et à l'aide d'intérêt local de Monsieur Michel LEFEBVRE, conseiller départemental. 100 exemplaires ont été imprimés et sont vendus lors des consultations voire sur les stands et Forums au cours de 2019.

BILAN FINANCIER

Evolution des Dépenses et des Recettes :

En début de séance, le Président a eu la satisfaction d'évoquer un solde positif de près de 542 € environ alors que fin 2018, l'Association était en déficit de 2.386 €

La baisse d'activités en est une des causes avec donc une baisse des charges du personnel. Mais on a aussi constaté une baisse des recettes.

Actuellement, il est urgent de remplacer l'ergocard (*+ de 17 ans, ce qui est déjà très vieux pour du matériel médical*). Comme évoqué en début de séance, la Région des Hauts de France a alloué une subvention de 16.000 € en nous encourageant à se rapprocher de l'Etat pour l'autre moitié. Une demande a été adressée à la DRJSCS (*réponse pour le 12 octobre*) et une demande de report en 2019/2020 à la Région.

Pour rappel, cette acquisition permet la réalisation de E.C.G, d'E.F.R et de VO² max directe. Il sera l'équipement le plus récent et le plus performant du territoire au service des sportifs.

L'AVENIR 2020

En ces temps troublés par la pandémie, il est difficile d'envisager un avenir serein. Les 2 structures de Denain et de Saint Amand les Eaux ont été contraintes au confinement.

Les secrétaires en ont profité pour préparer une grande action de communication sur tout le territoire de la Région des Hauts de France. Une affiche a été élaborée et sera ventilée très

prochainement dès que toutes les Instances auront validé leurs logos (*un exemplaire en pièce jointe mais il reste encore confidentiel*). Une page Facebook a été créée.

Au déconfinement, il a fallu réorganiser l'accueil des sportifs avec espacement des consultations, prise de température. Par contre, il a été proposé un test de recherche COVID au cours de la consultation afin d'éviter aux sportifs une attente au niveau des laboratoires. Les prélèvements sont déposés au laboratoire BIOTOP de Denain le jour même et les résultats nous parviennent sous 48 heures.

Il sera aussi indispensable de revoir avec le Ministère ou certaines Fédérations le coût des examens exigés pour les sportifs sur liste ministérielle. Dernièrement, une prise en charge de 40 € a été proposée par une Fédération pour une consultation, un E.C.G de repos, un bilan diététique et une prise en charge psychologique. C'est mépriser l'ensemble d'une équipe diplômée en médecine en sport mais également ces sportifs qui représenteront la France aux prochains Jeux Olympiques.

Nous en perdons d'ailleurs beaucoup qui se tournent vers le libéral pour pouvoir utiliser la carte vitale mais reviennent vers nous pour les examens non pris en charge (*diététique, psychologue*) car nous sommes moins chers ! Sinon, certaines Fédérations ont contourné le problème de cette prise en charge en élaborant des questionnaires à faire signer par nos médecins (*Quelle responsabilité médicale pour le C.M.S ?*). Le Président invite une des Psychologues du C.M.S à s'exprimer sur ce sujet

Intervention de Mme Carinne DELCOURT, Psychologue-clinicienne

Pour me présenter à vous en quelques mots : je suis psychologue clinicienne, relaxologue et formée à l'équithérapie ; je travaille pour le CMS depuis environ un an et demi où je suis amenée notamment à recevoir de jeunes athlètes dans le cadre de consultations psychologiques. Mes objectifs principaux lors de ces temps de rencontre sont d'évaluer comment va le jeune dans sa globalité, comment il vit l'intensité du rythme de l'activité sportive qu'il a choisie, quelles sont les difficultés qu'il peut être amené à rencontrer mais aussi quelles sont ses forces et comment les valoriser, les optimiser.

Il s'agit, par un entretien libre mais structuré et mené par un professionnel spécialisé en Psychologie, de détecter d'éventuels retentissements négatifs du surentraînement sur le plan psychologique qui pourraient mettre à mal la pratique de son activité voire les autres domaines de sa vie ; ou, à l'inverse de l'aider à dépasser des difficultés transitoires ou plus durables en lien avec sa vie personnelle qui pourraient être sources de diminution de ses performances sportives voire de déclin psychique. Différents thèmes sont abordés : les besoins fondamentaux (*le sommeil, l'alimentation*), la sphère émotionnelle et relationnelle, sa capacité à gérer le stress face à la compétition et aux diverses attentes d'autrui et de lui-même, l'usage éventuel de toxiques, sa capacité à équilibrer l'activité sportive et la scolarité

C'est bien la forme de la consultation clinique qui ne peut en aucun cas être remplacée par un simple questionnaire qui permet aussi de détecter d'éventuels troubles psychologiques plus affirmés (*psychiques ou somatiques quand le corps lâche*).

Elle permet également, dans le temps, ou dès le premier entretien de créer une relation de confiance suffisante pour permettre au jeune, de par son cadre sécurisant mais non intrusif, de laisser libre cours à des difficultés ou des problématiques qui lui sont personnelles qu'encore une fois un seul questionnaire standardisé ne permettrait d'aborder.

Travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance depuis plus de vingt années, je me montre aussi particulièrement sensible à toute forme de violences (*physiques, psychologiques et sexuelles*) à l'encontre de toute vie, de tout individu, à fortiori dans les phases que sont l'enfance et l'adolescence.

Le sport de haut niveau est un domaine exigeant, où le plus souvent de merveilleux moments de forte intensité sont partagés, où de nombreux rêves individuels et collectifs peuvent se réaliser mais il peut malheureusement aussi devenir le théâtre de violences tues, notamment de violences sexuelles parce que indicibles du fait de différents facteurs comme le rapport au corps, les

relations de pouvoir et de domination qui peuvent s'installer, les notions de honte, de culpabilité, la peur de ne pas être cru, davantage encore face à la notoriété. Il peut alors briser des vies. L'espace que proposent les consultations psychologiques peut permettre de libérer la parole verrouillée ; ou fournir des « clignotants » au professionnel au regard aguerri. Merci de soutenir avec nous cet espace.

La Secrétaire remercie Carinne DELCOURT d'avoir éclairé l'assistance de son rôle au sein de l'équipe et avance qu'il faudrait non seulement revoir les coûts mais aussi les attributions pour que tous les sportifs soient égaux et bénéficient d'une médecine du sport indépendante et de qualité (cf protocoles) avec un matériel adéquat et performant puisque :

- ✓ Le suivi longitudinal, ça ne marche pas (*un coût trop important laissé, par certaines Fédérations, à la charge des familles*)
- ✓ La Prévention Dopage, c'est la cata (*où sont les financements ?*)
- ✓ Les Violences sexuelles : Le reportage récemment sur ARTE montre l'ampleur, le manque de moyens et de volonté pour combattre ce fléau ⇒ d'où l'importance d'un bilan psychologique par un professionnel de santé

Un courrier ou une note sera adressé au Ministère ou à son Médecin-Conseiller : le Dr Gilles ENSERGUEIX

Le SPORT/SANTE

En l'absence de moyens, la Secrétaire déplore qu'on ne peut plus intervenir dans les Etablissements scolaires sur :

- ✓ L'Equilibre alimentaire,
- ✓ La lutte contre la Sédentarité
- ✓ La Prévention des Conduites addictives

Ce sera un projet à envisager pour 2021 afin de permettre une « Education à la Santé » sur un territoire très touché par des problèmes de santé divers (obésité, diabète etc...) surtout que l'on dispose d'une équipe expérimentée en place.

Les Interventions et Réactions

Mr Ludovic ZIENTEK, Président de la Commission Sport à la CAPH et Maire de Bouchain, prend acte de toute cette organisation et annonce que la Ville de Bouchain votera un budget de 500 €.

Il constate lorsqu'il était au club d'athlétisme de Denain, que Dominique était en avance pour défendre la prévention alors qu'on disposait de beaucoup de moyens. Par contre actuellement, il existe une prise de conscience mais malheureusement avec moins de moyens !

Mr Joshua HOCHART, conseiller municipal de Denain, avoue découvrir cette activité et réalise combien la politique de santé en matière de prévention est difficile.

Il regrette cet abandon alors que le sport est un vecteur de bien-être. Il ne manquera pas de faire remonter ces problèmes au Député, Mr Sébastien CHENU.

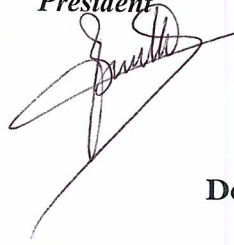
Mr Akim DERGHAL réitère son soutien à cette structure qui donne tant aux sportifs. Il souhaiterait encourager le contact avec les clubs et les entraîneurs. Il envisage de revoir, en commission, le montant de la subvention de la Mairie de Denain et l'augmenter.



FIN DE REUNION

Jean-François BURETTE

Président



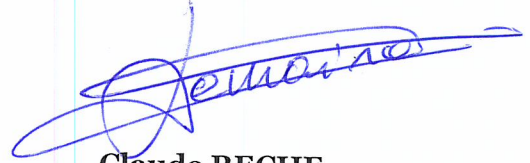
Docteur Pierre MARY

Vice/Président



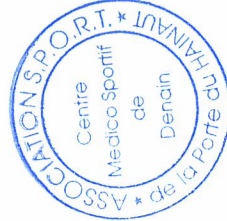
Dorothée LEMAIRE

Vice/Présidente



Dominique SAINTY

Secrétaire



Claude RECHE

Trésorier

